SCOT SUD GARD

ENSEMBLE, CONSTRUISONS
LE TERRITOIRE DE DEMAIN

ENJEUX

SYNTHÈSE

ENJEUX

SYNTHÈSE

ÉDITO

Philippe Gras

Président du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard
Vice-Président de Rhôny Vistre Vidourle
Maire de Codognan

Le SCoT Sud Gard occupe une situation stratégique au cœur de l'Arc Méditerranéen, à la croisée du couloir Languedocien et du couloir Rhodanien.

Il regroupe plus de la moitié de la population du département sur 1 700 km². C'est un territoire composite compris entre le Rhône, le Gardon, le Vidourle et la Méditerranée. Il tient une place majeure dans un contexte régional comptabilisant d'importantes métropoles. Il représente le 4e pôle urbain (en nombre d'habitants) et le 3e pôle économique (en nombre d'emplois) de la Région Occitanie

Ce territoire aux paysages et aux espaces naturels remarquables, demeure très attractif. Facile d'accès, avec un cadre de vie agréable, il séduit au regard du taux de croissance démographique malgré un fléchissement.

Afin de préserver notre cadre de vie, et valoriser nos atouts, les élus Sud Gardois ont décidé dans un 1er SCOT en 2007 d'améliorer l'organisation de cet espace.

A la suite des différentes lois qui se sont succédées depuis 2007, et face aux enjeux de demain relatifs au changement climatique, à la préservation des espaces et de la biodiversité, à la nécessité de développer une économie locale productive et de faciliter la mobilité de nos concitoyens il était de notre devoir d'améliorer l'aménagement du territoire et d'accentuer les efforts entrepris en 2007.

S'appuyant sur une large concertation et de nombreux travaux qui ont réuni à la fois élus, techniciens et représentants des forces vives de notre territoire, le SCOT Sud Gard a su s'accorder sur 6 défis majeurs à relever d'ici 2030 :

> Faire évoluer notre armature territoriale et favoriser une urbanisation de qualité et maitrisée,
> Améliorer nos modes de déplacement et nos infrastructures,
> Préserver le cadre de vie des résidents,
> Mettre en œuvre une stratégie touristique et économique du Sud Gard,
> Prendre en compte les risques naturels,
> Préserver nos espaces agricoles et naturels.

C'est sur la base de ce consensus et de cette volonté que les élus ont approuvé ce nouveau SCOT décliné en 4 axes :

1. un territoire de ressources,
2. un territoire organisé et solidaire,
3. un territoire actif,
4. un territoire en réseau,

Les élus ont voulu faire de cette révision un moment d'écoute, de partage pour permettre la définition de normes acceptées collectivement qui accompagneront notre développement.

Ce SCOT Sud Gard 2e génération définit ainsi les règles d'aménagement du Sud Gard de demain voulues par tous, au service de nos concitoyens pour un territoire qui sera à la fois protecteur et ambitieux face aux défis à venir.

SOMMAIRE

06 PRÉAMBULE

07 LE SCOT SUD GARD
DANS SON GRAND TERRITOIRE

10 LE SCOT SUD GARD
SES DYNAMIQUES, SES ÉVOLUTIONS

21 LE SCOT SUD GARD,
SES SENSIBILITÉS TERRITORIALES

33 LES DÉFIS PARTAGÉS
DU SCOT SUD GARD

PRÉAMBULE

Cette synthèse est l'aboutissement des multiples analyses et expertises menées simultanément dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du SCoT Sud Gard.

Ce document achève et conclut la première phase de construction du SCoT Sud Gard qui s'est déroulée tout au long de l'année 2015.

Les apports de ces analyses ont permis de compléter et mettre à jour le diagnostic du SCoT première génération (approuvé en 2007) en intégrant les évolutions règlementaires (obligations issues des lois Grenelles et de la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR), Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt...) et en abordant les thématiques désormais incontournables à toutes démarches de construction de SCoT : consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, potentiels de densification et de renouvellement urbain, fonctionnalité écologique du territoire, trames vertes et bleues, cohérence urbanisme-transport, changement climatique et efficacité énergétique, communications électroniques...

L'actualisation du document est également nécessaire au regard des évolutions administratives des limites du SCoT Sud Gard. En intégrant Sainte-Anastasie, Dions, Saint-Chaptes, Sernhac, Montagnac et Cannes-et-Clairan, le SCoT a étendu son périmètre d'intervention et doit dorénavant prendre en considération ces communes dans la définition de sa stratégie.

Enfin, l'évaluation de la mise en oeuvre du SCoT 1re génération, l'évolution des dynamiques territoriales ainsi que la réalisation d'infrastructures structurantes (voie LGV, TCSP, etc...) impose aujourd'hui de réinterroger le projet de territoire. À ce titre, le SCoT se doit d'accompagner et structurer les mutations qui sont aujourd'hui à l'oeuvre.

La première phase de la révision du SCoT a permis d'affiner la connaissance de ce territoire en mouvance, au travers des différentes expertises (état initial de l'environnement, volet littoral du SCoT, diagnostic du Document d'Aménagement et d'Urbanisme Commercial (DAAC), diagnostic territorial) alimentant la première pièce constitutive du Schéma : le Rapport de Présentation.

Un forum participatif a clôturé cette phase de réflexion, réunissant plus de 80 acteurs du territoire (élus, techniciens, Personnes Publiques Associées (PPA)) et a permis de partager cette connaissance du territoire et mettre en débat les sujets à enjeux. Ils ont également participé à la sensibilisation des acteurs du territoire et à leur mobilisation dans le but de réfléchir ensemble à la construction du territoire de demain. Ce forum s'est traduit par un engagement fort de la part des participants dans le but de redonner une « cohérence globale » au SCoT. Ce même forum s'est traduit par une dynamique positive visant à identifier collectivement les caractéristiques, les problématiques, les menaces, les potentialités, mais surtout les enjeux communs pour les années à venir.

La présente synthèse met en perspective les principaux enjeux transversaux découlant de ces multiples travaux. Ces enjeux partagés constitueront les piliers fédérateurs du futur projet de SCoT, deuxième génération.

LE SCOT SUD GARD DANS SON GRAND TERRITOIRE

Une situation de croisement au cœur de 2 grandes Régions

Le SCoT Sud Gard occupe une situation stratégique au cœur de l'Arc Méditerranéen, à la croisée du couloir languedocien et du couloir Rhodanien.

Ces axes ont fait l'objet de développement d'infrastructures de transport performants qui « connectent » le territoire au fonctionnement régional, national et européen : le canal du Rhône à Sète, l'aéroport, l'autoroute A9, la voie ferrée, la route nationale RN106 (connectant le territoire aux Cévennes) et maintenant la LGV avec son contournement nîmois.

Le SCoT Sud Gard est au carrefour de ces modes de déplacements rapides. Ces axes de communication peuvent constituer parfois des contraintes (nuisances, pollutions, remembrements agricoles, impacts paysagers) mais représentent surtout une opportunité pour le territoire.

Un pôle majeur de l'arc méditerranéen

Le SCoT Sud Gard tient une place majeure dans un contexte régional comptabilisant d'importantes métropoles :

> Il représente le 4e pôle urbain (en nombre d'habitants) et le 3e pôle économique (en nombre d'emplois) de la Grande Région Occitanie.

> C'est également le 8e pôle urbain en termes d'habitants, et le 7e pôle économique de l'ensemble de l'arc Méditerranéen (allant de Nice à Toulouse).

Sa situation géographique le place en tant que porte d'entrée de la grande Occitanie par rapport aux couloirs économiques de la vallée du Rhône et du bassin méditerranéen.

La particularité de ce territoire est également d'être en interface par rapport aux proches pôles urbains limitrophes (Montpellier, Avignon, Arles et Alès). Cette situation le situe au centre d'un continuum se formant entre ces aires urbaines.

LES PRINCIPAUX ENJEUX DU GRAND TERRITOIRE

01

Le maintien et le renforcement de la position pivot de Nîmes, à l'interface entre deux axes économiques forts :
- Nord-Sud : la vallée du Rhône
- Est-Ouest : l'arc méditerranéen (liaison vers Marseille via l'A54)

02

L'affirmation de la place de la région Nîmoise dans la réorganisation territoriale actuelle : porte d'entrée Est de la nouvelle région / faire de l'ensemble du Gard (et donc du Sud Gard) la zone pivot de la grande région (pour les collaborations inter-régionales avec la vallée du Rhône et l'Est de l'arc méditerranéen)

03

La poursuite d'une meilleure efficience et performance de la desserte ferroviaire du territoire en vitesse, service et desserte (profiter des sillons libérés par la LGV pour améliorer le cadencement des Intercités et des TER)

04

La revalorisation de l'étoile ferroviaire pour une desserte locale complémentaire à la grande distance et en particulier les opportunités offertes par certaines voies désaffectées

05

Le développement d'une offre complémentaire à trouver avec les aéroports de Montpellier, Avignon et Marseille : quel positionnement pour cet équipement structurant ?

06

Le maintien et le renforcement utile des liaisons routières avec les Cévennes : Nîmes porte d'entrée des Cévennes (création ou aménagement de l'existant) ?

LE SCOT SUD GARD SES DYNAMIQUES, SES ÉVOLUTIONS

LES CHIFFRES CLÉS DU SCOT

80
COMMUNES

6
EPCI

132 750
EMPLOIS EN 2012

381 360
HABITANTS EN 2014

1 emploi
POUR 3 HABITANTS

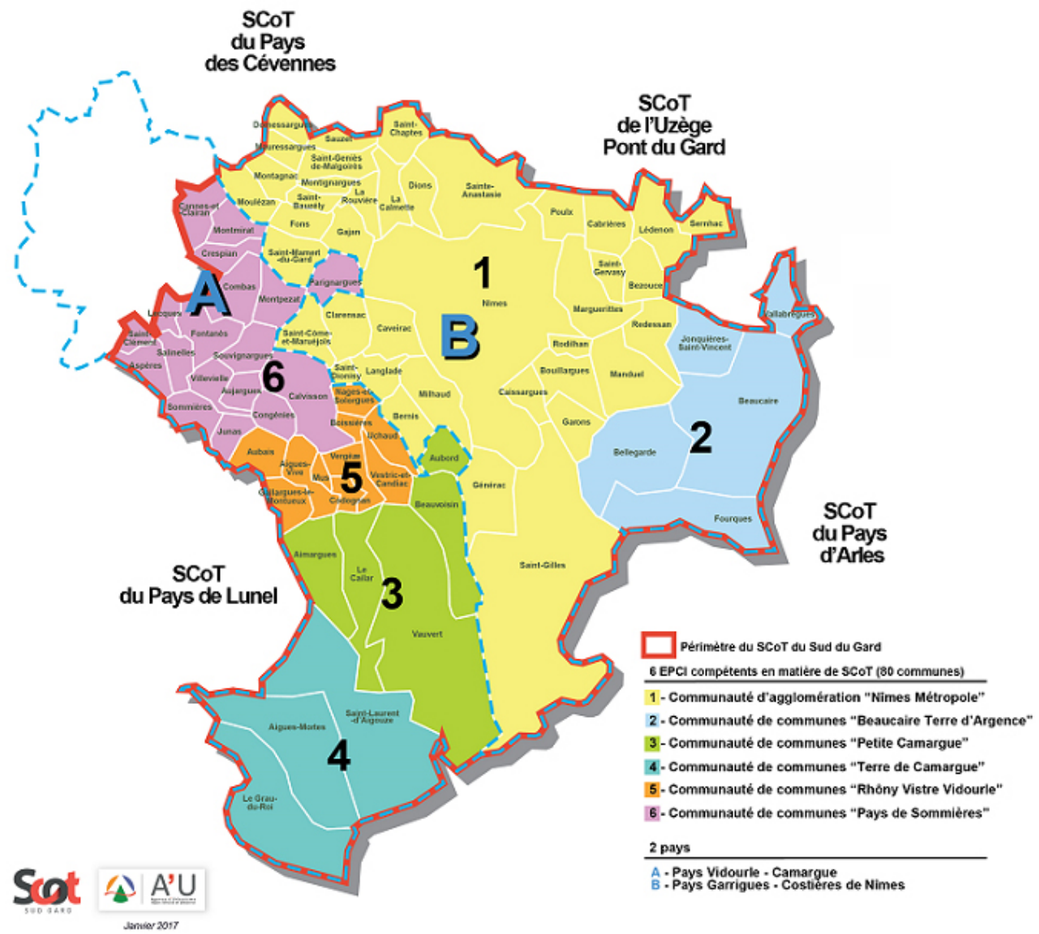

1700 km²
SOIT 1/4 DU DU DÉPARTEMENT DU GARD

Des caractéristiques démographiques qui évoluent...

Le SCoT Sud Gard se caractérise par une population relativement jeune : près de 37% de la population a moins de 30 ans. Les chiffres mettent en évidence une moyenne de 2,28 personnes par ménage (ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui est de 2,2 personnes par ménage), ce qui s'explique en partie par la forte présence de couples et de couples avec enfant(s).

Cependant, les analyses menées au cours de ces dernières années mettent en évidence un vieillissement de la population et une augmentation du nombre de personnes seules, puisque le nombre de personnes par ménage est en diminution.

Également, les analyses sociodémographiques menées dans le cadre du diagnostic mettent en lumière des ménages aux revenus globalement faibles malgré des disparités territoriales. Cette situation évolue et s'accentue d'année en année puisque la précarité des ménages croit au cours de ces dernières décennies.

Ces difficultés sont d'autant plus problématiques dans un contexte local où les prix du foncier et de la construction restent relativement élevé.

À cela s'ajoute l'offre du parc de logements existants en décalage par rapport au besoin des ménages. La dominance de grands logements et de maisons individuelles (60% du parc de résidences principales) rend difficile l'accès à la propriété de certains ménages dans les secteurs les plus tendus (au sein des pôles urbains).

De plus, l'offre en logements locatif social reste mal répartie sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte où l'offre en logements s'adapte difficilement aux mutations sociales, les ménages ont de plus en plus de mal à s'installer au plus proche des bassins d'emplois et d'équipements. Il leur est souvent plus abordable de s'installer en périphérie de ces pôles.

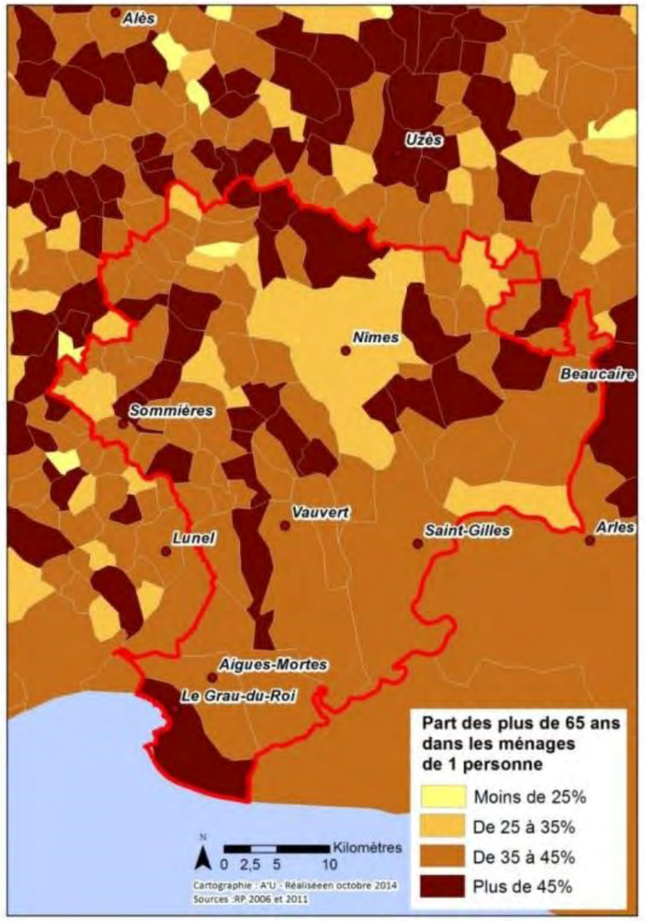

Les dynamiques actuelles du développement urbain

Selon l'INSEE, le SCoT Sud Gard est un territoire attractif qui accueille plus de 3840 habitants par an (soit une croissance annuelle de 1%). Cette dynamique se traduit de manière différenciée à l'échelle du territoire : Le Nord-Ouest du territoire et les communes situées le long des axes de communication (notamment entre Nîmes et Montpellier) accueillent la majorité de la population.

Les secteurs qui accueillent le plus d'habitants sont parallèlement ceux avec un prix du foncier plus abordable. Cependant, ces communes attractives connaissent actuellement un report de la pression foncière de la ville centre : le prix du foncier a tendance à augmenter rapidement.

Pour accueillir l'afflux de nouvelle population, le territoire devrait produire plus de 2 360 logements par an (soit +1,5% par an). Ce développement s'accompagne d'investissements conséquents pour le territoire pour assurer un niveau de service et d'équipement en adéquation avec les besoins de ces nouveaux habitants.

ÉVOLUTION DE POPULATION DU SCOT SUD GARD ENTRE 2006 ET 2011

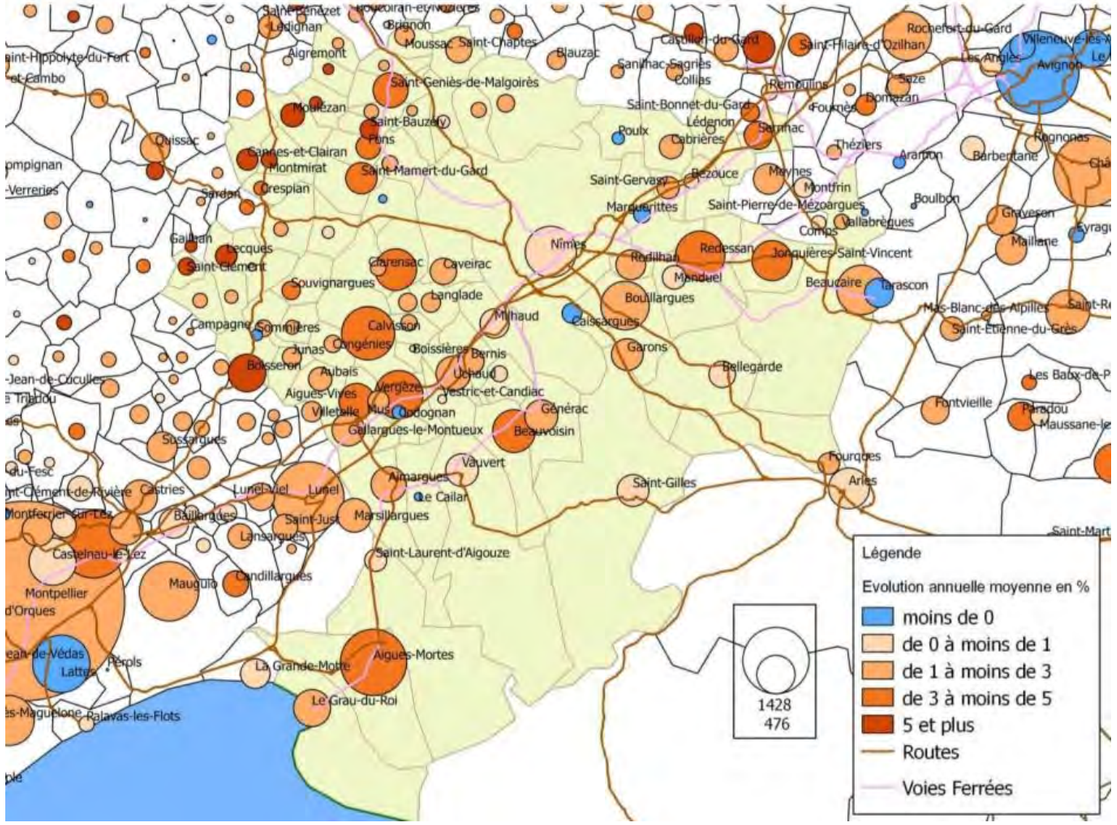
Nîmes
Alès
Uzès
Beaucaire
Sommières
Vauvert
Lunel
Saint-Gilles
Arles
Aigues-Mortes
Le Grau-du-Roi
Avignon
Villeneuve-les-Avignon
Rochefort-du-Gard
Saint-Hilaire-d'Ozilhan
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Bonnet-du-Gard
Lédenon
Cabrières
Poulx
Théziers
Aramon
Barbentane
Rognonas
Saint-Gervasy
Bezouce
Marguerittes
Saint-Pierre-de-Mézoargues
Vallabrègues
Boulbon
Gravesan
Mailhane
Redessan
Jonquières-Saint-Vincent
Beaucaire
Tarascon
Mas-Blanc-des-Alpilles
Saint-Étienne-du-Grès
Boullargues
Garons
Bellegarde
Fontvieille
Paradou
Maussane-les
Les Baux-de-P
Fourques
Arles
Saint-Gilles
Vauvert
Aimargues
Le Cailar
Marsillargues
Saint-Laurent-d'Aigouze
Aigues-Mortes
La Grande-Motte
Le Grau-du-Roi
Palavas-les-Flots
Pérols
Lattes
Montpellier
Mauguio
Candillargues
Castelnau-le-Lez
Castries
Lansargues
Saint-Jusl
Lunel-Viel
Lunel
Baillargues
Sussargues
Saint-Clément-de-Rivière
Montferrier-sur-Lez
Saint-Hippolyte-du-Fort
Ouissac
Sauves-et-Clairan
Montmirat
Crespian
Saint-Mamert-du-Gard
Fons
Saint-Bauzely
Moussac
Saint-Chaptes
Blauzac
Sanilhac-Sagriès
Collias
Remoulins
Fourques
Saze
Bompas
Saint-Bonnet-du-Gard
Lédenon
Cabrières
Poulx
Sernhac
Théziers
Aramon
Barbentane
Rognonas
Meynes
Montfrin
Boulbon
Comps
Vallabrègues
Nîmes
Redessan
Jonquières-Saint-Vincent
Beaucaire
Tarascon
Mas-Blanc-des-Alpilles
Saint-Étienne-du-Grès
Boullargues
Garons
Bellegarde
Fontvieille
Paradou
Maussane-les
Les Baux-de-P
Fourques
Arles
Saint-Gilles
Vauvert
Aimargues
Le Cailar
Marsillargues
Saint-Laurent-d'Aigouze
Aigues-Mortes
La Grande-Motte
Le Grau-du-Roi
Palavas-les-Flots
Pérols
Lattes
Montpellier
Mauguio
Candillargues
Castelnau-le-Lez
Castries
Lansargues
Saint-Jusl
Lunel-Viel
Lunel
Baillargues
Sussargues
Saint-Clément-de-Rivière
Montferrier-sur-Lez
Saint-Hippolyte-du-Fort
Ouissac
Sauves-et-Clairan
Montmirat
Crespian
Saint-Mamert-du-Gard
Fons
Saint-Bauzely
Moussac
Saint-Chaptes
Blauzac
Sanilhac-Sagriès
Collias
Remoulins
Saint-Geniès-de-Malgoirès

Les projections établies pour les années à venir

Les projections démographiques réalisées par l'INSEE démontrent que le SCoT Sud Gard ne devrait pas échapper au phénomène régional du sud de la France où la pression démographique se perpétuerait d'année en année (même si elle devrait légèrement s'atténuer entre 2020 et 2030). La population globale au sein du SCoT Sud Gard en 2030 serait comprise entre 414 000 et 465 000 habitants, soit 21 000 à 71 000 nouveaux habitants supplémentaires sur le territoire par rapport à l'année de référence (2012).

L'attractivité du territoire devrait perdurer pour les 15 prochaines années. Le SCoT Sud Gard accueillerait **entre 21 000 et 71 000 nouveaux habitants d'ici 2030.**

Afin d'accueillir cette population, et anticiper les phénomènes sociaux (qui vont s'accélérer au cours de ces prochaines années : phénomène la décohabitation), le SCoT Sud Gard aurait à produire **entre 23 000 et 44 000 logements d'ici 2030.**

Ces estimations doivent s'accompagner d'une stratégie foncière de manière à maitriser l'attractivité du territoire en accord avec les besoins que cela induit (logements, emplois, équipements, services...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS DU SCOT SUD GARD À L'HORIZON 2030 SELON LES 3 SCÉNARIOS

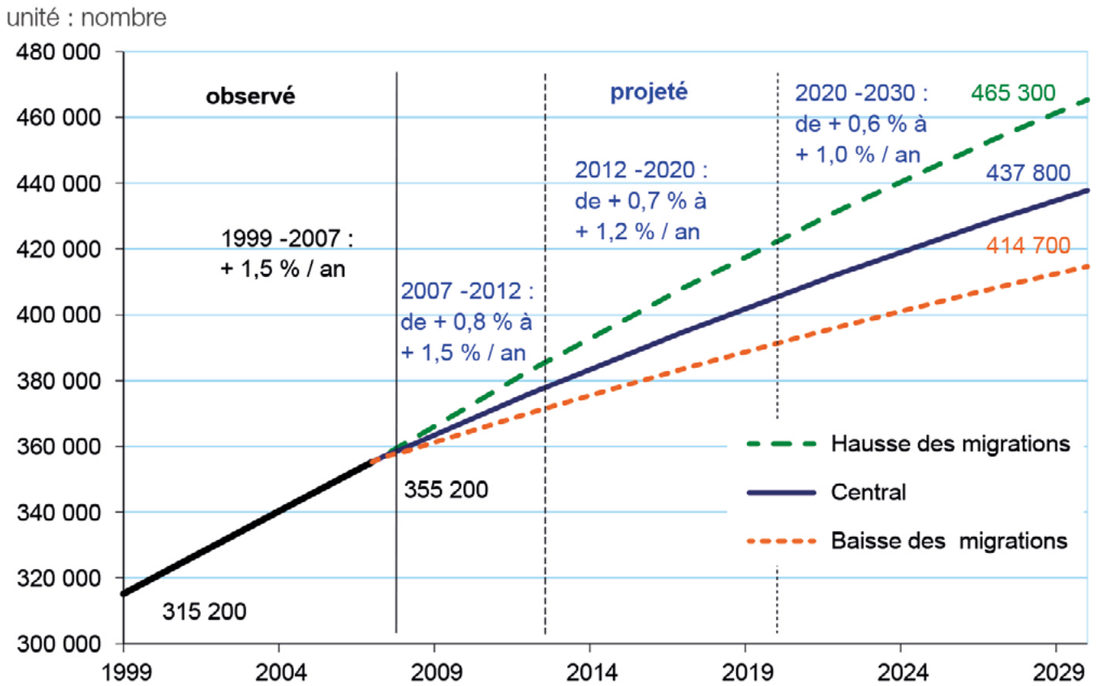

Source : Insee, Recensements de population et modèle Omphale 2010

LES ENJEUX ISSUS DES ANALYSES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

01

L'accueil des nouveaux ménages en cohérence avec la capacité d'accueil du territoire et son organisation projetée et sa desserte par les transports en commun

02

La réponse à tous les besoins de logements par une diversification de l'offre sur l'ensemble du territoire (en typologie, forme...) en faveur d'une mixité sociale et intergénérationnelle « solidaire » et facilitant le « parcours résidentiel »

03

Le développement de formes urbaines diversifiées, moins consommatrices d'espaces et cohérentes avec les besoins des ménages, leur capacité financière mais aussi avec les paysages locaux...

04

L'attractivité du territoire comme vecteur de développement et de positionnement : ne pas subir la pression mais en profiter... mais jusqu'à quel point ?

Les caractéristiques et dynamiques économiques

Dynamique, oui, mais pas suffisamment

Sur le territoire du SCoT, on décompte **132 750 emplois salariés** au 31 décembre 2012 (source INSEE).

Presque 75% de ces emplois salariés sont opérés dans la sphère «présentielle», c'est-à-dire dans des activités qui tirent leur croissance de la présence de populations (commerces, services, artisanat…). Cette part d'emploi présentielle est très forte, et surpasse de 10 points la moyenne française, estimée à 65%. De plus, cette part est en légère augmentation depuis plus de 15 ans.

Le territoire est un espace créateur d'emploi : on constate **une évolution positive de 4490 emplois salariés entre 2007-2012.** Pour autant, cette création d'emplois ne suffit pas pour absorber l'apport démographique de nouveaux actifs, ce qui se traduit par une hausse du chômage, qui dépasse désormais les 14%.

Dans les points négatifs, nous notons également **le manque de «grands employeurs»** (supérieurs à 500 emplois salariés). Ces derniers sont moins de dix sur l'ensemble du SCoT SUD GARD.

Pour autant, le SCoT dispose d'atouts à mettre avant

Le territoire dispose de ressources remarquables et spécifiques en matière de **formation, R&D et de TPE/PME innovante.** Nous n'y observons pas de filière dédiée, mais un vivier de TPE/PME qui s'insère dans les grandes filières régionales et extra régionales.

Seule exception au tableau des spécialisations : il existe de nombreuses compétences et un réel bassin d'emplois et d'entreprises autour **des métiers du BTP et de la construction.** Toutefois, cette spécialisation est aussi un point de fragilité car il s'agit d'activités fortement soumises à l'aléa conjoncturel.

Avec ses infrastructures routières et ferroviaires, et son potentiel de chargeurs, **le SCoT peut valoriser des atouts pour certaines formes de logistiques** (agro-alimentaire, distribution régionale, fret ferroviaire, industrielle).

Un point de consensus : élus et techniciens s'accordent à dire qu'il existe un **potentiel touristique sous-exploité** avec deux grandes destinations régionales phares à travailler : Destination «Camargue» et Destination «Nîmes-Pont-du-Gard». Une autre des particularités du territoire est sa desserte fluviale, potentiellement porteuse de développement.

Notons qu'il existe une identité économique, touristique et culturelle forte autour des productions agricoles et viticoles.

L'analyse menée dans le cadre du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC démontre que **le SCOT fonctionne comme un bassin quasi autonome de consommation,** qui a su limiter ses taux d'évasions sur les dernières années.

On peut dénombrer sur le SCoT 13 grands domaines d'activités stratégiques, qui représentent à eux seuls entre 60 et 70 % des emplois salariés du territoire.

	LES 13 GRANDS DOMAINES D'ACTIVITÉS	
	ESTIMATION DU POIDS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE *	UN NIVEAU TRÈS FORT DE FORMATIONS ANTE ET POST BAC
R&D EN SANTÉ ET BIOTECHNOLOGIES	5 000 Établissements 12 100 Emplois	De nombreuses formations à l'université de Nîmes et la faculté de Médecine.
SANTÉ (HORS R&D)	60 Établissements 300 Emplois	
TIC, ÉCONOMIE NUMÉRIQUE	800 Établissements 1 600 Emplois	ISDD, centre de formation IMAGE, M2 CTN EMA, 7 Formations CCI (e-commerce, web marketing)
AGRICULTURE	5 000 Établissements 3 000 Emplois	10 formations niveau Bac ou inférieur avec forte représentation des formations liées au secteur de l'élevage et du monde de l'équidé.
AGRO-ALIMENTAIRE	600 Établissements 4 700 Emplois	10 formations postbac avec forte représentation de l'agriculture biologique.
TOURISME/ HÔTELLERIE/ RESTAURATION/ LOISIRS	2700 Établissements 5 500 Emplois	2 formations CCI post bac (réseau Négoventis - 9 en France), Licence pro communication et valorisation des territoires + formations hôtellerie internationale
ARTISANAT/BTP/ÉCO CONSTRUCTION	18 000 Établissements 25 000 Emplois	Écoconstruction : Diplôme d'ingénieur EMA + DUT construction durable BTP : 3 bac pro, 6 formations post bac dont 3 licences pro métiers du BTP
ÉNERGIES RENOUVELABLES	Estimation non réalisable **	EMA : un diplôme d'ingénieur et une formation pro, 2 bac pro liés à l'installation et la maintenance de systèmes énergétiques.
GESTION DES RISQUES	Estimation non réalisable **	1 formation pro EMA + un Master spécialisé,
LOGISTIQUE	300 Établissements 2 400 Emplois	2 formations post bac et 4 formations pro
MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE	2 Établissements 380 Emplois	3 formations post bac dont la Licence pro maintenance et technologie unique en France
ACTIVITÉS LITTORALES	Estimation non réalisable **	
COMMERCES	7 100 Établissements 19 300 Emplois	12 formations CCI + École de Gestion et de Commerce (CCI) + de nombreuses formations post bac niveau BTS
SERVICES À LA PERSONNE	2 400 Établissements 6 400 Emplois	

* Estimations réalisées par SYNAE à partir d'une sélection de codes NAF correspondants aux domaines d'activités abordés (liste des codes disponibles sur demande). Les chiffres sont arrondis à la centaine la plus proche. Source : ELLICIBLE et INSEE.

** Estimation non réalisable à partir de simples codes NAF car le domaine d'activité est transversal et ne correspond pas à une nomenclature INSEE

Du fonctionnement territorial aux projections

Un dysfonctionnement territorial

44% de la population totale du SCoT est composée d'actifs occupés. Il s'agit de personnes qui ont un emploi.

Sur ces actifs occupés, 80% d'entre eux travaillent sur le SCoT. C'est un gros point fort du modèle actuel, qui arrive à fournir des empois localement à ceux qui travaillent.

Les 20% d'actifs occupés restants travaillent en dehors (principalement sur la zone d'emploi de Montpellier). Cela représente 26 000 emplois, qui d'une certaine manière, sont « offerts » par les territoires voisins.

Sur le SCOT 132 000 emplois sont offerts. Ils sont occupés à 85% par des actifs habitants sur le SCoT (soit 112 00 emplois). Les 15 % restants sont « offerts » à des actifs travaillant sur le SCoT, mais habitant à l'extérieur du SCoT (soit 20 000 emplois offerts).

Notons ici un autre atout du modèle : l'échange d'emplois avec les territoires voisins est positif. Les habitants du SCoT « bénéficient » de 26 000 emplois hors SCoT, alors que le SCoT n'en fourni que 20 000 aux habitants venant de l'extérieur.

Pour autant, le système demeure défaillant car avec 27 000 chômeurs (c'est à dire des actifs non occupés), cela démontre que le territoire et les territoires voisins ne fournissent pas assez d'emplois ou qu'il y a une inadéquation entre la main d'œuvre et les emplois offerts.

Autre donnée importante : une récente analyse menée pour le compte de la DREAL Occitanie a démontré qu'il fallait 7 habitants pour créer un emploi présentiel sur le territoire et c'est un point faible du fonctionnement actuel. Par exemple, le système territorial Montpellier/Sète a besoin de 4 habitants pour créer un emploi présentiel. Cela ne veut pas obligatoirement dire qu'il faut créer plus de commerces (par exemple), mais qu'il faut s'interroger sur l'intensité en emploi des commerces que l'on installe.

LA STRUCTURE ACTUELLE

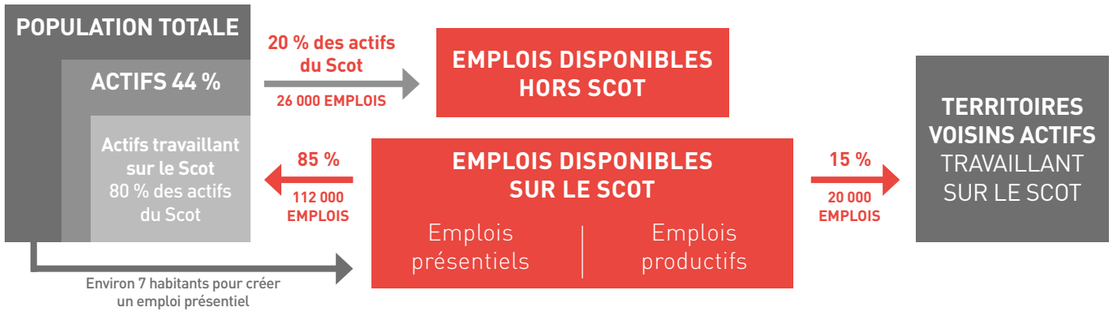

	ÉVOLUTION POPULATION		
	FORTE	MOYENNE	FAIBLE
Créations d'emplois sphère présentielle induites [A]	10 780	7 000	3 780
Créations d'emplois sphère productive projetées [B]	4 748	4 748	4 748
Créations d'emplois supplémentaires projetées [A+B]	15 528	11 748	8 528
Besoin en emplois total	25 594	16 619	8 975
Déficit	10 066	4 871	446

Demain, avec une hausse de population

Si les proportions sont conservées (taux d'actifs, mobilités domicile/travail, part présentiel/productif...) Ce tableau démontre que le modèle s'aggraverait car le territoire ne serait pas en capacité d'offrir les emplois nécessaires.

Des solutions sont à trouver pour éviter cela. Nous ne remettons pas en cause l'évolution démographique : c'est une donnée d'entrée. La question est plutôt la suivante : comment adapter le système pour le rendre plus performant en matière de productions d'emplois, et au regard des évolutions de population à anticiper.

Les premiers leviers sont d'ordre démographique : accueillir les habitants qui n'ont pas besoin de travailler sur le territoire

> Accueillir une part plus importante d'inactifs (retraités, étudiants...) car ils génèrent des emplois présentiels sans pour autant nécessiter un besoin en emploi ;

> Être terre d'accueil pour les actifs travaillant dans les territoires voisins. Ces habitants ont un profil idéal = ils habitent dans le Scot sud Gard, mais travaillent en dehors. D'où l'importance du dynamisme des territoires voisins ;

> Booster l'activité touristique ;

Mais les communes ont-elles la capacité à accueillir ces populations ? Sur le plan quantitatif et qualitatif (cadre de vie, service, loisirs, équipements, transport, etc...).

D'autres solutions sont économiques

> Augmentation du taux de couverture en emplois présentiels. C'est-à-dire, faire en sorte que les activités présentielles génèrent plus d'emploi à population égale (actuellement, 7 habitants pour créer un emploi présentiel) ;

> Augmentation des emplois productifs - Car ils ne sont pas liés à la dynamique démographique ;

Là aussi, le SCoT a-t-il les bons arguments en termes d'attractivité pour accueillir de l'emploi productif ? : une offre organisée, viabilisée, localisée le long des axes, adossée à une offre technopolitaine en termes de compétences... ;

Rajoutons à cela que le SCoT n'est pas le seul outil. Les objectifs du PADD et du D2O traduiront une volonté spatiale, mais qui devra s'appuyer sur des actions de développement qui devront être mises en place par le binôme EPCI / REGION.

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

01

Le maintien du taux d'actifs travaillant sur le territoire et la lutte contre le chômage. Cela passe par une politique de diversification économique et par des politiques urbaines pour faciliter l'accueil de populations actives venant des territoires voisins.

02

La diversification du tissu économique passera par le développement de véritables filières productives pourvoyeuses d'emplois. Pour cela, il faudra poursuivre et amplifier le développement d'une offre technopolitaine (effet de polarisation) autour des 13 grands domaines d'activités stratégiques.

03

L'organisation spatiale de la sphère présentielle, en adéquation avec l'armature urbaine globale du SCoT (mettre les commerces et services là où les populations nouvelles seront accueillies, et près des flux)

04

L'évolution et la programmation de l'offre foncière et immobilière économique : développer de nouvelles formes urbaines, diversifier l'offre (mixité des fonctions, requalification des zones périphériques, services aux entreprises...)

05

Il faudra penser une programmation globale des ZAE, au niveau du SCOT, certes, mais cela ne pourra pas se faire sans le concours des EPCI. Il est primordial que ces derniers profitent du SCoT et de la loi Notre pour formaliser dès 2016 des documents de priorisation/hiérarchisation de leurs projets de ZAE.

06

Trois grands enjeux identifiés au niveau du tourisme :

- « Greffer les grandes infrastructures de transport à l'économie touristique »
- « Prolonger la qualification de l'offre touristique notamment par les marques et labels »
- « Faire de l'entrée de Nîmes au patrimoine de l'humanité une opportunité pour structurer une destination autour de la romanité » (sous réserve d'une candidature retenue)

LE SCOT SUD GARD, SES SENSIBILITÉS TERRITORIALES

SPATIALISATION DES ENJEUX DU SCOT SUD GARD

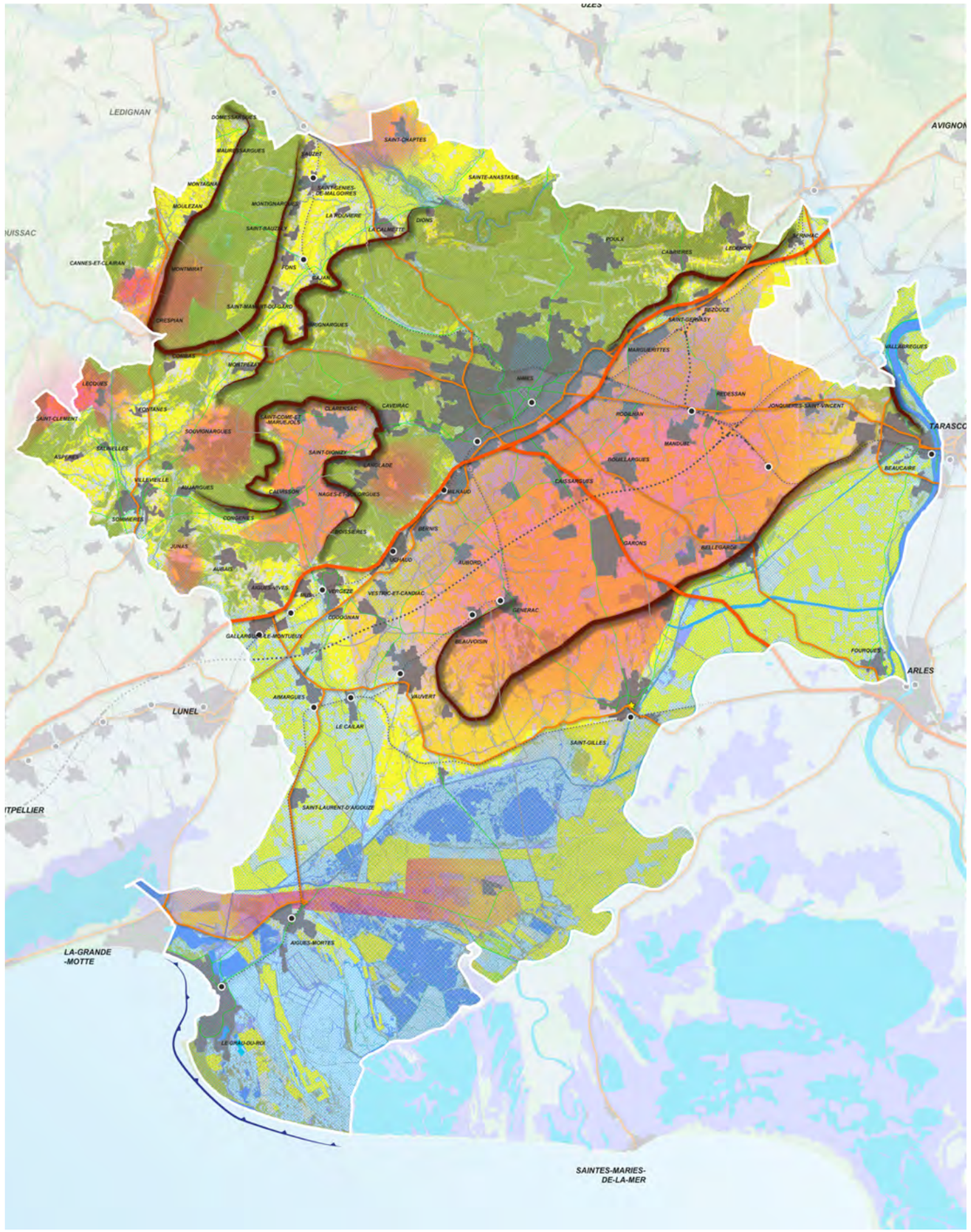

Le socle environnemental du SCoT Sud Gard

Le cadre de vie est un atout reconnu du territoire qui participe pleinement à son attractivité. Il se compose d'un patrimoine remarquable diversifié, qu'il soit naturel comme modelé par le génie humain :

- Des formations géologiques et géographiques très variées qui forment une mosaïque de paysages riches pour le territoire : de la plaine alluviale et humide de la Camargue, en passant par le plateau agricole des Costières, les collines et garrigues du Gardon au pays de Sommières, et une ville centre à la croisée de ces multiples ambiances et identités...;
- Des lignes de force du relief qui viennent structurer le paysage puisqu'elles sont marqueurs dans le grand paysage et constituent des repères (visibles en fond de panorama) ;
- Des espaces agricoles de renommée à valeur ajoutée dont une partie encore bien exploitée bénéficie de reconnaissance (AOC) et d'équipements performants (irrigation) ;
- Des espaces reconnus et protégés pour leur aspect remarquable qu'ils soient d'origine naturelle (gorges du Gardon), semi naturelle (salins d'Aigues-Mortes) ou humaine (patrimoine bâti et antique) : sites classés, sites inscrits patrimoine mondial de l'UNESCO...

Si le cadre de vie du SCoT Sud Gard est une richesse pour le territoire, il n'est pas pour autant figé. Les espaces sensibles qui le composent peuvent être fragilisés par les menaces et pressions humaines. Il convient donc d'assurer leur protection et le maintien de leur rôle écologique. Ceci est d'autant plus important que ces milieux participent à la gestion et à la régulation des risques (feu de forêt, inondation, submersion marine...) qui contraignent le territoire. La protection de la population et des habitats naturels ainsi que la gestion des risques dans l'aménagement sont des sujets majeurs pour le SCoT Sud Gard. En effet, le territoire est particulièrement exposé, et donc vulnérable, aux évolutions liées au réchauffement climatique.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

01

La résilience territoriale face aux risques naturels (inondations, risque pluvial et feux de forêts notamment) dans un contexte de vulnérabilité de plus en plus accrue en lien avec les effets attendus du changement climatique

02

Le respect du développement urbain par rapport à l'environnement et au cadre paysager afin de produire des formes urbaines qualitatives, considérant les espaces agricoles, naturels, et les secteurs remarquables

03

La préservation de la biodiversité diversifiée et remarquable du territoire et la préservation / restauration des continuités écologiques dans un contexte de pression forte de l'urbanisation et de développement des grandes infrastructures

04

La préservation des terres agricoles reconnues (AOP/AOC) et bien équipées (réseau BRL), comme support d'une économie locale à dynamiser et à éco-responsabiliser

05

Une gestion patrimoniale nécessaire de la ressource en eau dans un contexte de pression plus forte et une probable diminution de la ressource au regard des effets attendus du changement climatique

06

Le développement maîtrisé des énergies renouvelables sur un territoire à forte sensibilité paysagère mais dont les potentialités sont importantes (solaire, éolien notamment)

07

La diminution des nuisances et pollutions par une baisse de la combustion des énergies fossiles dans les transports, les bâtiments et les industries

08

La recherche d'une adéquation entre les potentialités des ressources naturelles et les besoins futurs pour le développement du territoire tout en préservant le cadre naturel et paysager garant de la qualité de vie

SPATIALISATION DES ENJEUX DU SCOT SUD GARD

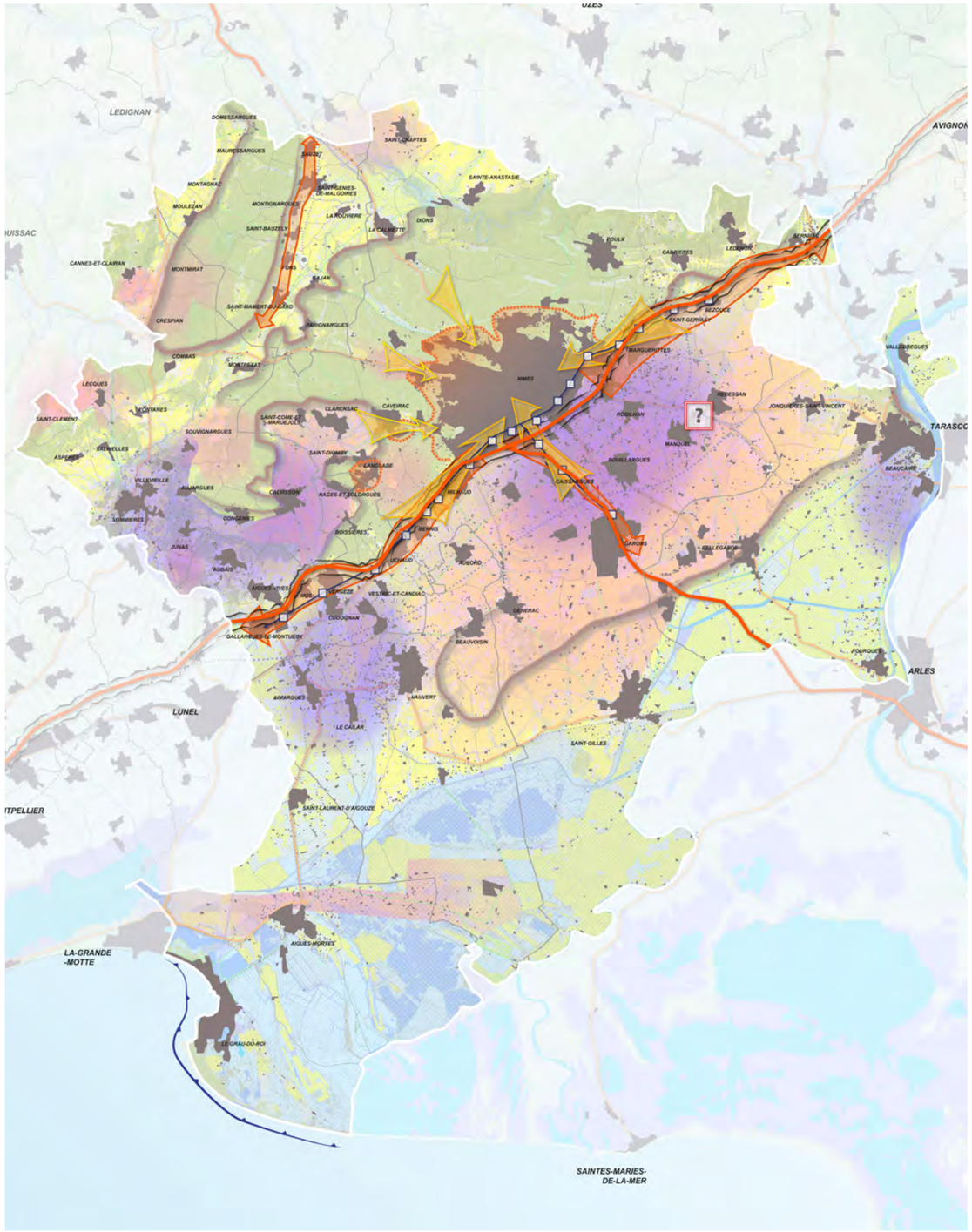

Les pressions urbaines sur le territoire

L'attractivité du territoire n'est pas sans conséquences sur le cadre de vie si celui-ci n'est pas convenablement accompagné.

Les évolutions constatées au cours de ces dernières années mettent en évidence un éparpillement de l'urbanisation et un développement tentaculaire sur certains secteurs, formant parfois un continuum urbain, comme c'est actuellement le cas avec la prolifération des zones d'activités le long des principaux axes de communication.

Mal maitrisé, le développement urbain peut devenir un réel danger pour la qualité des paysages emblématiques du territoire et l'identité des villages. De plus, l'émiettement urbain se fait souvent au détriment des espaces de production agricoles, des milieux forestiers et des espaces naturels.

Le développement urbain ne se résume pas seulement à la multiplication de lotissements et zones d'activités. Il entraîne également un besoin d'infrastructures et de réseaux potentiellement générateurs de nuisances et pollutions. C'est notamment le cas pour le SCoT Sud Gard. Le développement urbain du territoire est étroitement conditionné au déploiement d'activités, de nouvelles infrastructures de transport (notamment aux abords de Nîmes : voie de contournement, LGV, gare TGV, ...) ainsi que de moyens de lutte contre les risques (bassins de rétention...). Ces ouvrages et équipements représentent de lourds investissements qui justifient leur encadrement dans une optique de cohérence et d'optimisation de leurs usages, mais également de la minimalisation de leur empreinte environnementale.

LES ENJEUX RELATIFS AUX PRESSIONS URBAINES

01

La prise en compte des risques dans les développements communaux... et la valorisation de la zone inondable pour des usages complémentaires à la vie urbaine

02

La limitation de la consommation foncière et sa planification au regard du paysage, de la Trame Verte et Bleue (TVB), du risque (feu de forêt, inondation) en allant vers une intensification urbaine et des aménagements renforcés d'un point de vue qualitatif

03

La lutte contre le mitage des terres agricoles par la multiplication des usages et constructions

04

L'organisation, la polarisation du développement urbain et économique pour lutter contre l'éparpillement de l'offre sur le territoire

05

Une adéquation nécessaire entre capacités d'accueil du territoire et perspectives d'accueil de population et d'activités

06

Le maintien des silhouettes villageoises et l'encadrement des continuums urbains néfastes au paysage local

SPATIALISATION DES ENJEUX DU SCOT SUD GARD

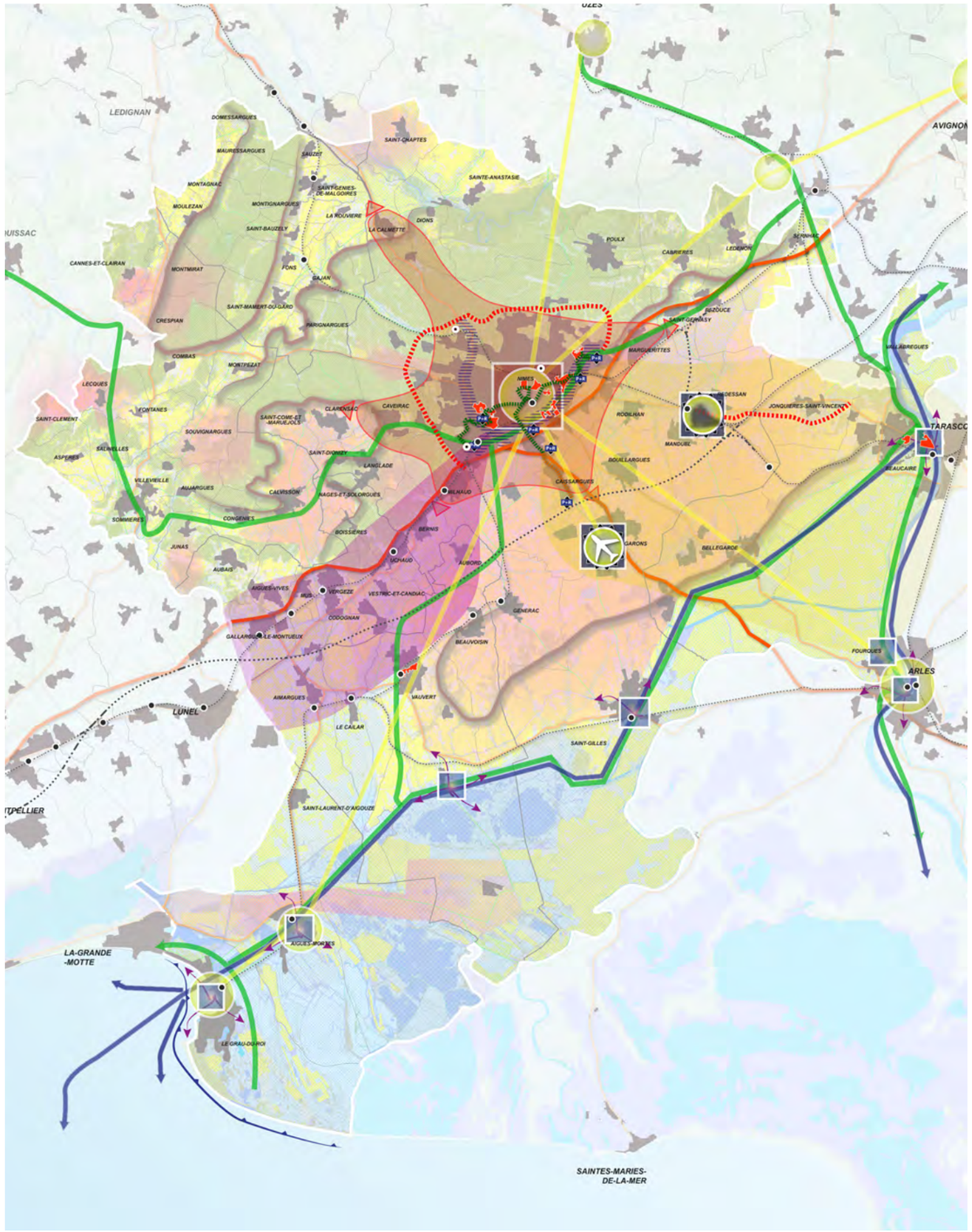

Les potentialités, les opportunités de développement du territoire

Le territoire présente de nombreux potentiels et opportunités que le SCoT pourra saisir pour bâtir un projet cohérent et porteur :

- Une centralité urbaine et économique dont les limites sont à définir et dont les portes d'entrée constituent de véritables « interfaces » vers le reste du territoire ;
- Des infrastructures de déplacements structurantes (LGV, étoile ferroviaire), opportunités de développements et de réorganisation des déplacements internes au Sud Gard, mais également en interface avec les territoires voisins (gare, pôles d'échanges multimodaux, aéroport, TCSP, modes doux, ports ...) ;
- Des projets routiers qui permettront d'améliorer l'accessibilité et le fonctionnement territorial ;
- Des axes économiques déjà forts (notamment entre Nîmes et Montpellier) à coordonner et des secteurs en mutation dont le potentiel et le rôle devront être mieux définis (secteur du pôle gare) ;
- Des supports pour démultiplier les formes de tourismes, notamment aux abords des axes attractifs : Nîmes, Aigues-Mortes, Le grau du Roi, Saint-Gilles, Beaucaire, la Camargue, ou Sommières et les garrigues du Gardons ;
- Une façade maritime et un axe fluvial attractifs qui s'organisent avec un réseau de villes et d'infrastructures en projet et qui présentent un potentiel de développement économique et touristique fort...

LES PRINCIPAUX ENJEUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

01

Des liaisons interurbaines à améliorer entre Nîmes et la périphérie Nord et Ouest mais aussi vers le Sud-Est

02

L'accessibilité tous modes à la future gare TGV depuis les communes périurbaines à améliorer, et son insertion dans le fonctionnement territorial : programmation autour de la future gare (notamment en termes d'emplois) et répercussions des besoins résidentiels sur les polarités urbaines...

03

Des liaisons douces discontinues, à raccorder, notamment pour les déplacements quotidiens, de loisirs et touristiques au sein des communes à l'échelle du grand territoire

04

Un développement des TCSP dans l'agglomération nîmoise et le renforcement des pôles gares à coordonner avec une offre complémentaire efficace sur le reste du territoire pour favoriser un report modal et limiter l'usage de la voiture pour certains motifs

05

L'étoile ferroviaire et les gares du territoire : une opportunité pour développer une offre TC... un potentiel de renforcement urbain ?

06

La valorisation de la filière nautique maritime et fluviale comme vecteur de développement économique, touristique et de mise en lien des territoires

07

Un « projet » touristique valorisant les potentiels locaux : tourisme balnéaire, fluvial, culturel, patrimonial, vert, affaire

08

La valorisation des potentialités de renouvellement urbain offerts par le territoire, tant au profit de la politique de l'habitat que du développement économique (mixité des fonctions ?)

09

Les « portes d'entrée » de Nîmes : polarités urbaines ? « interfaces » vers le reste du territoire ? Lesquelles ?

La sécurité civile sur l'aéroport : une opportunité ? une filière à développer ?

LES DÉFIS PARTAGÉS DU SCOT SUD GARD

Quelles perspectives de développement souhaitées pour les 20 années à venir ? Où devons-nous accueillir la croissance (démographique et économique) ? Quelle organisation territoriale souhaite-t-on ? Quelle volonté en matière de développement économique et touristique ? Comment accompagner ce développement (en services, en emplois, en foncier, en offre de déplacement et de nouvelle mobilité…) ? Quels sont les grands projets structurants sur lesquels nous pouvons nous appuyer ? Comment intégrer, anticiper le changement climatique et diminuer l'empreinte environnementale ? Quelle place attribuer aux espaces naturels et agricoles ? Comment préserver notre cadre de vie ? **Voilà autant de questions auxquelles le SCoT doit apporter des réponses.**

Si les pistes de réflexions sont larges et les réponses encore non établies, les élus locaux ont pu au cours des différentes réunions sur le SCoT et au forum du 28 Janvier 2016, mettre en évidence les enjeux centraux sur lesquels des attentes fortes sont formulées. Ainsi, le SCoT devra permettre d'esquisser des pistes d'orientations pour :

- La maîtrise du développement urbain d'un point de vue quantitatif (planification urbaine) ;
- La préservation du cadre de vie des résidents par la conception de quartiers qualitatifs ;
- La performance des modes de déplacement et des infrastructures à l'échelle de tout le territoire ;
- L'augmentation des moyens de mobilité ;
- Une clarification de l'orientation touristique et économique du Sud Gard ;
- La conciliation du développement du territoire avec les risques naturels.

LES DÉFIS « PARTAGÉS » DU SCOT

01

L'évolution de l'armature urbaine comme support de l'organisation territoriale (notamment en cohérence avec la desserte du territoire en matière de transports en commun) et moyen pour déployer une urbanisation maîtrisée et qualitative

02

La performance du territoire grâce à son réseau de déplacement tous modes, qui reste à consolider et à développer, en mettant notamment l'accent sur la multimodalité et la valorisation des ouvrages existants

03

La préservation du cadre de vie des résidents et actifs du territoire par des tissus urbains de qualité, conciliant densités adaptées, mixités (fonctionnelle, sociale et intergénérationnelle) et espaces publics supports d'usages variés (déplacements, loisirs, animation…)

04

Une stratégie globale touristique à définir notamment en travaillant prioritairement sur la communication, la structuration de l'offre et la valorisation de certains vecteurs touristiques (tourisme fluvial, vert, culturel, etc…) et leur complémentarité avec les territoires limitrophes (Arles, Avignon, Pont du Gard…)

05

La résilience du territoire face aux risques, notamment inondation, et face au changement climatique

Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard - Ateliers Up+ de SCE - SYNAE - ECOVIA - CRÉOCÉAN - Cereg Territoires - A'U

Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole - Communauté de Communes de Beaucaire Terre D'Argence
Communauté de Communes de Petite Camargue - Communauté de Communes de Rhôny Vistre Vidourle
Communauté de Communes du Pays de Sommières - Communauté de Communes de Terre de Camargue - Préfecture du Gard

Chambre d'Agriculture du Gard - Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard - Chambre des Métiers du Gard
Conseil Départemental du Gard - EPTB des Gardons - EPTB du Vistre - INSEE
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée - Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise

Crédits photos : CCBTA (P.7-10) - AU (P. 21-24) - Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard (P.28) - Jean-Michel André (P.33)
Maquette et mise en page : Les Dissidents
Impression : Imprimerie Clément

SUD GARD

ENSEMBLE, CONSTRUISONS
LE TERRITOIRE DE DEMAIN

SCOT SUD GARD
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU SUD GARD
1 RUE DU COLISÉE
30900 NÎMES

TÉL : 04 66 02 55 30
WWW.SCOT-SUD-GARD.FR